



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0124 / VPR DU 18 JUILLET 2024

Le Vice-Président de la République a présidé des cérémonies à l'Académie des Forces Armées de Zambakro et à l'Hôtel de Ville de Yamoussoukro

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, représentant le Chef de l'État, S.E.M. Alassane OUATTARA, Chef suprême des Armées, a présidé, ce jeudi 18 juillet 2024, la double cérémonie de baptême de Promotion d'Élèves Officiers d'Active et de remise d'épaulettes d'Officiers à l'Académie des Forces Armées (AFA) de Zambakro, ainsi que la cérémonie de lancement des Journées inaugurales des mandats municipaux et régionaux 2023-2024, à l'Hôtel de Ville de Yamoussoukro.

A Zambakro, le Ministre de la Défense, M. Téné Birahima OUATTARA, a procédé au baptême de la 55^e Promotion des Élèves Officiers d'Active en première année de formation. Au nombre de 125 au total, dont 104 de la Côte d'Ivoire et 21 venant de 10 autres pays d'Afrique, ils ont eu pour nom de baptême "Promotion Résilience", et pour parrain le Général de Division en 2^e section, KONÉ Mambi.

La cérémonie de remise d'épaulettes concernait les Élèves Officiers d'Active de la 54^e Promotion sortante dénommée "Promotion Fierté", au nombre de 107, et la 18^e Promotion de Médecins Elèves Officiers, au nombre de 9. Les premiers ont reçu, des mains du Vice-Président de la République, les galons de Sous-Lieutenants et, les derniers, les galons de Médecins-Lieutenants.

Le Ministre de la Défense, s'adressant aux Élèves Officiers de la "Promotion Résilience", les a enjoint de mériter leur nom de baptême, par leur aptitude à surmonter les défis, les stress et les traumatismes liés aux opérations militaires, et à résister, de même, face à toute adversité, aux difficultés ou aux épreuves de quelque nature que ce soit.

Aux 107 Sous-Lieutenants et 9 Lieutenant-Médecins, il leur a demandé de fièrement porter leurs épaulettes et défendre leurs nations respectives, en apportant protection et assistance à tous ceux qui seront dans le besoin.

La cérémonie de lancement des Journées inaugurales des mandats municipaux et régionaux 2023-2024, à l'Hôtel de Ville de Yamoussoukro a, quant à elle, été marquée par la présentation et la remise solennelle du livre blanc des Communes et des Régions, et le discours du Vice-Président de la République.

Intervenant au nom des faitières des Communes et Régions de Côte d'Ivoire, le Président de la Région du Sud-Comoé, M. Eugène AKA AOUÉLÉ, par ailleurs Président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, a égrené plusieurs maux qui plombent leurs actions de développement local. Il a ensuite présenté au Vice-Président de la République une liste de doléances, à l'effet d'y remédier et consolider le processus de décentralisation.

Au titre des doléances, M. AKA AOUÉLÉ a notamment cité le transfert effectif, aux collectivités locales, des moyens subséquents pour les missions qui leur sont dévolues, et la définition d'un statut des Élus locaux.

Le Vice-Président de la République, pour sa part, a assuré les Élus locaux du grand intérêt que le Chef de l'État porte au contenu de leur livre blanc et aux résultats qui sortiront de leurs journées de réflexion.

Il a félicité le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ainsi que les Élus locaux pour l'organisation de cette 2^e édition des Journées inaugurales qui, après celle de 1996, permet de dresser un bilan du processus de décentralisation dans notre pays, et d'en tirer des enseignements pour améliorer la gestion décentralisée.

Le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONÉ a également indiqué que l'objectif de cet exercice est d'assurer la pleine exploitation des ressources et du potentiel local afin de doter chaque région administrative des outils nécessaires à l'élaboration de ses propres stratégies de développement, et de réduire les disparités régionales.

Il a, en outre, salué la vision du Chef de l'État qui, par la création des Districts Autonomes, ambitionne de renforcer la synergie des initiatives des collectivités décentralisées et de l'État central, autour de la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement, pour un meilleur impact de l'action publique sur les populations.

Pour terminer, le Vice-Président de la République, parlant des besoins de financement singulièrement, a indiqué qu'au-delà des ressources allouées par l'État central, il est impératif que les collectivités locales puissent mobiliser des ressources additionnelles, telles que les emprunts publics qui peuvent être levés sur le marché des capitaux, au niveau sous-régional.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci